19Juin 2017

**RAPPEL DES EMETTEURS SANS FIL DE PRESSION D'AIR SUUNTO ET DES TANK POD SUUNTO**

**Q&R - CONSOMMATEURS**

**Si mon Emetteur sans fil de pression d'air Suunto ou mon Tank POD fonctionne bien, est-ce que je dois l'apporter pour le contrôle et la mise à jour ?**

Oui. Suunto recommande à ses clients de faire contrôler et mettre à jour leurs produits par un centre de service et d'en suspendre l'utilisation jusqu'à la conclusion du contrôle.

**Est-ce que je peux faire de la plongée avec mon Emetteur sans fil de pression d'air Suunto ou mon Tank POD avant le contrôle ?**

Non.

**Comment dois-je faire pour faire contrôler mon Emetteur sans fil de pression d'air Suunto ou mon Tank POD ?**

Apportez votre produit(s) au revendeur de matériel de plongée Suunto ou au Centre de Service après-vente agrée de Suunto pour un contrôle gratuit. Comme alternative, vous pouvez aussi utiliser la demande de réparation en ligne de Suunto ([www.suunto.com/servicerequest](http://www.suunto.com/servicerequest)), (si disponible) ; votre produit sera récupéré et envoyé pour le contrôle.

Au cours de la procédure de contrôle la batterie de votre dispositif sera remplacée gratuitement. Vous recevrez aussi un an de garantie à compter de la date du contrôle sur le produit concerné. Pour la garantie, il vous faudra enregistrer votre produit sur Mysuunto ([www.suunto.com/mysuunto](http://www.suunto.com/mysuunto)).

**Est-ce que je peux rapporter le produit pour le contrôle là où je l'ai acheté ?**

Oui. Votre revendeur autorisé Suunto enverra votre produit à un centre de service pour le contrôle.

**Est-ce que j'ai besoin de l'autorisation du magasin où j'ai acheté mon produit pour l'envoyer au contrôle ?**

Non.

**Je n'ai pas la facture de mon produit. Est-ce que je peux avoir le contrôle même sans facture ?**

Oui. La facture n'est pas nécessaire.   
  
**Est-ce que je peux contrôler le produit personnellement ?**

Non. Le produit doit être contrôlé par un Centre de Service agréé de Suunto.

**Avec quels ordinateurs de plongée sont compatibles les Emetteurs Suunto et les Tank POD Suunto ?**L'émetteur sans fil de pression d'air est compatible avec les ordinateurs de plongée suivants : D4i, D4i Novo, D6i, D6i Novo, D9, D9tx, DX, Vytec, Vytec DS, HelO2, Vyper Air, Vyper Novo. Le Tank POD Suunto est compatible avec l'ordinateur de plongée EON Steel Suunto.

**Est-ce que je dois apporter mon ordinateur de plongée Suunto compatible quand je remets mon émetteur Suunto ou mon Tank POD pour le contrôle ?**

Non.

**Comment se passent le contrôle et la mise à jour ?**Pendant le contrôle, les produits seront ouverts est contrôlés. La batterie sera examinée et remplacée, et un nouveau joint en caoutchouc sera installé pour garantir l'étanchéité. Le boîtier en plastique du produit sera remplacé. Pour plus de sécurité, une pièce intermédiaire sera insérée afin de réduire la quantité d'air pressurisé à l'intérieur du produit. De nouvelles instructions à transmettre à l'utilisateur vous seront données. Après la mise à jour, les produits seront marqués avec un petit cercle indiquant que le produit ne présente aucun risque pour l'utilisateur.

**Après combien de temps mon produit Suunto me sera restitué ?**

Le produit vous sera livré par courrier le plus tôt possible. Les contrôles commenceront au cours de la première semaine de juillet.

**Pourquoi ne commencez-vous pas les contrôles plus tôt?**   
Parce que nous ne serons prêts pour commencer les procédés de contrôle et de mise à jour qu'au moment où les composants seront disponibles, c'est à dire au début du mois de juillet. Nous essayerons d’initier le procédé le plus tôt possible dans chaque site.

**Est-ce que j'ai besoin de l'autorisation du magasin où j'ai acheté mon produit pour l'envoyer au contrôle ?**

Non.

**Je n'ai pas la facture de mon produit. Est-ce que je peux avoir le contrôle même sans facture ?**

Oui. La facture n'est pas nécessaire.   
  
**Est-ce que je peux contrôler le produit personnellement ?**

Non. Le produit doit être contrôlé par un Centre de Service agréé de Suunto.

**Que dois-je faire si je suis en voyage à l'étranger ?**

Apportez votre produit au revendeur local autorisé Suunto ou au Centre de Service après-vente agréé de Suunto pour le contrôle. Vous pouvez aussi utiliser la Demande de réparation en ligne de Suunto ([www.suunto.com/servicerequest](http://www.suunto.com/servicerequest)), (là où ce service est disponible) pour demander la collecte et l’envoi du produit pour le contrôle. Vous pouvez aussi contacter l'assistance Suunto ([www.suunto.com/support](http://www.suunto.com/support)) pour davanatge d’instructions.